

## Compte-rendu Assemblée Générale Loramap du 24/03/2019

La matinée s'est bien déroulée : après l'accueil à la Maison de la Crouée à St Maurice sous les Côtes , nous avons visité la chèvrerie d'Hélène Lebas à Chaillon et l'installation maraîchère de son fils Paul, puis la brasserie de la Brouette coopérative.

Le repas était assuré par l'AMAP sous les Vignes qui nous accueillait et que nous remercions.

33 personnes étaient présentes (13 AMAP représentées et 4 producteurs)

Nous avons ensuite enchaîné sur l'AG statutaire.

C'est au moment de la lecture du rapport moral que des dissensions se sont manifestées, 2 membres du réseau ont voté contre et un adhérent s'est abstenu. Des reproches ont été faits quant au fonctionnement du conseil, pas assez de place donnée aux nouveaux membres, pas assez d'écoute et d'échanges, une gestion trop administrative, une organisation mal gérée, la place trop importante que prennent les personnalités de certains.

Les rapports d'activité et financier ont essuyés également une abstention chacun au moment de leur vote.

Le vote de la cotisation de 2 euros par amapien a aussi suscité des réticences avec 3 votes contre et 5 abstentions pour le vote de la cotisation pour les producteurs.

Des discussions se sont enchaînées remettant en question l'horizontalité des rapports entre Amap, Loramap, Miramap (vu de « l'extérieur », ça paraît beaucoup plus vertical qu'horizontal et certains membres du conseil ont eu la même impression vu de « l'intérieur »). Le manque d'informations délivrées par Loramap, le « flou » sur le contenu de nos réunions. La demande a été faite de faire redescendre les questionnements soulevés lors de nos réunions à la base afin qu'elles animent les réunions de chaque AMAP qui pourraient ensuite nous faire remonter leur ressenti.

La communication relative au contrat d'assurance collective a aussi été mise en cause.

Une proposition pour que Loramap s'implique plus sur des débats de fond, ou prenne la parole sur la fermeture des abattoirs dans notre région, soit représentée dans les Chambres d'Economie Sociale et Solidaire par exemple.

D'autres ont demandé à ce que Loramap fasse du lien, aide au partage d'expériences.

D'autres ont proposé qu'il y ait une remise en cause individuelle d'abord afin qu'une remise en cause collective soit possible ; qu'aucun des anciens membres ne se représente afin d'apporter du sang neuf et une réelle liberté d'action aux nouveaux.

Mais parmi les personnes présentes seules 3 étaient prêtes à s'impliquer dans le réseau.

André Bergot nous a parlé du nouveau chantier du Miramap et a distribué à chacun un questionnaire de manière à ce que ce chantier soit lancé dans les différentes AMAP. Il était prévu au départ de commencer cette réflexion en AG mais le temps était trop court. L'outil de consultation a été envoyé par Valérie à toutes les AMAP

A suivi l'élection du nouveau conseil avec seulement une quinzaine de personnes présentes.

Sur les 11 membres du conseil, seuls 5 étaient présents : André, Dominique, Eliane, Gautier et Jean-Valéry.

Eliane, Gautier et Jean-Valéry ne se sont pas représentés.

Christine, Gwenaël, Jérémy et Pierre, avaient fait part de leur désir d'arrêter également.

Philippe n'avait pas donné de nouvelles depuis plusieurs mois.

Valérie était excusée et souhaitait se représenter comme André et Dominique.

Le nouveau conseil est donc constitué de André, Dominique, Ghislaine, Jean, Martin et Valérie.

Voici les coordonnées des nouveaux membres :

- Ghislaine BURKI, Amap du Jarnisy
- Jean Pierrel, Amap des Choucas Gourmands qui veut bien devenir le référent Loramap pour les Vosges et éventuellement pour l'assurance car il en avait initié le chantier il y a quelques années, mais aura peu de temps pour s'impliquer davantage.
- Martin de Mirabio (voir avec André pour son adresse)

Merci à Eliane pour le compte-rendu.